



Pas de répit pour Lahlimi

● **Recensement, prévisions de croissance, système de change, polémique avec le gouvernement... le Haut commissaire au Plan fait le point sur les priorités de son département.**

INTERVIEW

Ahmed Lahlimi Alami
Haut commissaire au plan

Les ÉCO : À quelques mois de la date du recensement, comment vont les préparatifs ?

Ahmed Lahlimi Alami : C'est une opération lourde dont la préparation exige une minutieuse planification. Plus d'une année a été d'abord consacrée à l'établissement d'une cartographie numérique de l'ensemble du territoire national, illustrée dans sa partie rurale par des images satellitaires de très haute résolution. Le questionnaire adressé aux ménages est définitivement arrêté après concertation avec plusieurs départements et compte tenu de certaines recommandations des Nations Unies. C'est sur la base de ces données que sont délimités la taille et le nombre des «districts» du recensement et di-

mensionnées la structure et les qualifications du dispositif humain ainsi que les besoins logistiques nécessaires à sa réalisation. Les logiciels et les équipements électroniques nécessaires à l'exploitation de ses résultats sont mis au point et opérationnels. La campagne de communication est en cours d'élaboration. Je peux dire qu'aujourd'hui les opérations préparatoires sont exécutées telles que planifiées.

48.000 districts, cela paraît énorme. Combien cela va nécessiter en termes de ressources matérielles et humaines ?

La taille des districts et par conséquent leur nombre sont déterminés par le niveau moyen de rendement des recenseurs, compte tenu

du nombre de ménages dont ils auront la charge et du volume du questionnaire qu'ils devraient remplir, dans le strict délai des 20 jours fixés par décret à l'opération de recensement. Ces normes sont testées à partir du résultat d'un recensement pilote réalisé sur un échantillon représentatif de la population et simulant les conditions de réalisation du RGPH. Au total, avec les recenseurs, les contrôleurs et les superviseurs, le RGPH mobilisera un dispositif humain de 73.200 personnes.

Estimez-vous que les recensements précédents ont été pris en compte par l'Exécutif dans la mise en place des politiques publiques ?

Il ne peut pas en être autrement. Ce sont les recensements qui donnent

l'image la plus exhaustive des réalités démographiques, socioéconomiques et des conditions de vie de la population au niveau de toutes les unités territoriales. Vous imaginez bien que, de toute façon, pour les autorités politiques, les opérateurs économiques et sociaux ainsi que pour l'opinion publique, leurs résultats constituent un bilan des performances au cours de la période intercensitaire autant qu'un révélateur des nouveaux défis d'avenir.

Existe-t-il une méthode pour évaluer l'efficacité d'un questionnaire de recensement ?

Bien entendu, deux méthodes complémentaires : le recensement pilote qui constitue une simulation du RGPH sur la base d'un échantillon représentatif de la population et sa répartition territoriale ainsi que le test des logiciels et des équipements de lecture automatique des documents opérés sur la base des résultats du recensement pilote.

Croissance, entre 3 et 5% pour les années à venir !

Le Haut commissaire au Plan déplore le fait que la nature des débats politiques veuille que les positions se focalisent sur les taux de la croissance économique au détriment de l'analyse de son contenu et des facteurs de sa durabilité. «C'est d'une conduite cohérente du processus de transformation de ses structures et d'un rétablissement dans la durée de ses équilibres fondamentaux que notre économie a besoin pour accroître le niveau de sa croissance potentielle encore bridée par sa faible compétitivité globale», assure-t-il. À court terme, il ne me semble pas qu'aujourd'hui de forts taux de croissance soient au rendez-vous. En attendant que les efforts requis pour préparer l'avenir donnent leurs fruits, ce taux continuera à avoisiner 5% en cas de bonnes récoltes et 3% dans le cas contraire.



Après les prévisions de croissance, la polémique sur les chiffres avec le gouvernement ne risque pas de s'étendre au recensement ?

Ce serait le comble. Les prévisions, quelles qu'en soient les sources, sont par définition discutables jusqu'à ce qu'elles soient confirmées ou corrigées par les Comptes nationaux. Les données fournies par les recensements émanent des réalités concrètes recueillies auprès des ménages. Elles constituent l'incorruptible base de référence pour évaluer les politiques publiques, en ajuster ou en modifier le contenu ou le cap.

On a plus de visibilité sur la campagne agricole. Maintenez-vous les mêmes prévisions de croissance que celles établies en début d'année ?

Ces prévisions ont été calculées sur la base d'une campagne agricole moyenne, d'une légère amélioration de la demande extérieure adressée à notre pays et des dispositions de la loi de Finances. Entre-temps, des décisions à caractère social ou économique et notamment celles relatives au mode opératoire de la Caisse de compensation ont été prises par le gouvernement et auront, bien sûr, des effets sur les équilibres macroéconomiques et sociaux du pays. Nous sommes attentifs à d'autres décisions que le gouvernement s'approprierait à prendre. Dans tous les cas, en juin prochain nous devons, comme d'habitude, présenter le budget prévisionnel de l'année en cours et le budget explo-

ratoire de l'année prochaine. Ce sera l'occasion de réviser éventuellement nos prévisions. Bien que les données dont nous disposons et nos analyses de l'évolution de la situation macroéconomique dans notre pays ne laissent guère présager une modification substantielle de nos prévisions du mois de décembre dernier.

Quel impact auront les mesures de décompensation prises par le gouvernement sur la croissance ?

Toute réforme structurelle s'inscrit dans une démarche prospective pour sortir d'un système qui a atteint les limites de sa capacité de reproduction. Elle est par nature porteuse de coûts immédiats et de promesses futures. Sortir du piège que constitue le système de subventions où nous nous sommes inconsidérément enfermés est une de ces réformes impérieuses. Celle-là ne déroge pas à la règle. La situation étant ce qu'elle est, le débat semble moins porter sur sa nécessité que sur son mode d'ingénierie, c'est-à-dire schématiquement sur le choix entre le traitement de choc et celui de l'homéopathie. Le premier, assorti d'éventuelles mesures d'accompagnement pour en limiter les effets immédiats sur certains secteurs économiques et sociaux, devrait privilégier l'affirmation de la volonté politique et la visibilité du modèle économique. Le second, soucieux de consensus social, comporterait le risque d'une moindre efficacité au regard des exigences de la conjoncture économique.

Lors de la présentation des prévisions économiques du HCP, vous avez critiqué la politique de change adoptée jusque-là. Qu'est-ce que vous lui reprochez ?

En réalité, nous avons surtout analysé les limites du système de change fixe dans le contexte d'une ouverture économique accélérée dans laquelle s'est engagé notre pays. Dans ce cadre, à l'abri sécurisant de ce système et à la faveur d'un concours, avant 2008, de conjonctures favorables, nous avons certes profité d'entrées importantes de recettes extérieures pour assurer, avec le ciblage d'un record minimal d'inflation, le financement bon marché d'une économie largement dominée par des activités de rentes et des budgets publics résolument expansionnistes et de plus en plus déficitaires. En fait, avec une politique de sou-

●●●
«La campagne de communication pour le recensement est en cours d'élaboration».

tien des prix, les politiques macroéconomiques, dans ces conditions, ont conduit à une baisse relative des prix des produits échangeables par rapport aux prix des produits non échangeables. Cela a favorisé la réallocation des investissements vers ces derniers, en particulier dans le secteur immobilier au détriment du secteur manufacturier, qui a vu sa part dans la valeur ajoutée totale régresser au fil des années conduisant à un processus de désindustrialisation du pays. Avec le tarissement des sources, par nature instables, de la manne des devises en raison de la crise internationale, celle-ci a été, au fond, le révélateur des limites de notre modèle de croissance sur lesquelles nous n'avons cessé, au HCP, d'attirer l'attention.

Comment cela se manifeste...

Principalement par les difficultés de financement que rencontre le pays, ses entreprises et ses ménages et par les menaces que cette situation fait peser sur les conditions de vie de sa population et sa cohésion sociale. Il est, dès lors, clair que ce n'est pas la flexibilité du taux de change qui constitue la question à l'ordre du jour. C'est plutôt l'obligation ardue d'assainir les finances publiques, de favoriser l'investissement productif au détriment des biens non échangeables et de sauvegarder les progrès réalisés en termes de réduction des inégalités sociales et territoriales. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR

TARIK HARI

t.hari@leseco.ma

Recensement, «nos chiffres sont fiables»

Les chiffres sur la croissance de la population du royaume ont de tout temps nourri les suspicions. D'aucuns avancent que le Maroc a le souci de donner des chiffres rassurants quant à la croissance démographique aux institutions internationales ? Ahmed Lahlimi Alami balaie d'un revers de la main de telles allégations : «la croissance démographique n'est pas fournie par une autorité nationale ou internationale. Elle se mesure à travers les recensements, les enquêtes démographiques et quand ils sont généralisés et fiables, les systèmes nationaux d'état civil». Ceci étant, les politiques démographiques, économiques et sociales d'un pays ont un impact sur les taux de croissance démographique. «Il est certain que les larges programmes de planification familiale des années 60 et 70 ont joué un grand rôle dans l'accélération de la transition démographique au Maroc. Comme aujourd'hui, l'urbanisation, la nucléarisation de la famille et l'évolution des valeurs. Au point où avec une croissance de 1,07%, nous nous approchons du niveau de reproduction démographique, notamment dans les villes où ce taux est de 1,8%». Peut-être, du reste, qu'un jour le pays regrettera l'effet de ses politiques publiques en termes démographiques.